

# RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM AU TITRE DE L'EXERCICE 2020

\*\*\*\*\*O\*\*\*\*\*

- Monsieur le Préfet du Département de la Mifi, Autorité de tutelle des Communes;
- Messieurs les Sous-préfets des Arrondissements de Bafoussam I<sup>er</sup>, II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> ;
- Mesdames et Messieurs les Grands Conseillers de la Communauté Urbaine de Bafoussam ;
- Messieurs les Responsables des Services Déconcentrés de l'Etat ;
- Leurs Majestés, les Chefs Supérieurs
- Chers Collaborateurs ;
- Distingués invités à ce Conseil ;
- Mesdames et Messieurs ;

Le projet de budget de la Communauté Urbaine de Bafoussam au titre de l'exercice 2020 est préparé en mode programme donc axé sur les résultats. Notre Communauté a été choisie dans l'échantillonnage des premières municipalités devant s'arrimer à la budgétisation par programme.

Le présent budget présente un CDMT (Cadre des Dépenses à Moyen Terme) par les exercices 2020, 2021 et 2022 de 8 928 297 844 (huit milliards neuf cent vingt-huit millions deux cent quatre vingt dix-sept mille huit cent quarante quatre) CFA et un PPAC (Projet de Performance Annuelle de la

Communauté) Urbaine de Bafoussam que le chef de l'exécutif a l'honneur de vous soumettre s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 2 704 000 000 (deux milliards sept cent quatre millions) FCFA.

Le présent budget est préparé conformément aux dispositions de la lettre-circulaire n°005542/LC/MINDDEVEL/SG/DFL du 24/10/2019 de Monsieur le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local.

Le présent budget programme est constitué de quatre programmes à savoir :

- **Programme 1** : Amélioration de l'offre des services sociaux de base ;
- **Programme 2** : Promotion du développement économique et protection de l'environnement ;
- **Programme 3** : Promotion de la culture des sports et appui de la jeunesse ;
- **Programme 4** : Gouvernance et Administration locale.

Les programmes se déclinent en actions, ces actions présentent plusieurs activités et chaque activité est constituée des tâches opérationnelles. A chaque tâche correspond une imputation budgétaire bien précise.

- Le programme 1 se décline en 02 actions et 05 activités ;
- Le programme 2 se décline quant à lui en 03 actions et 10 activités ;
- Le programme 3 se présente en 03 actions et 03 activités ;
- Le programme 4 se présente en 09 actions et 28 activités.

Les programmes se déclinent ainsi qu'il suit :

<b><u>PROGRAMME I</u> : AMELIORATION DE L'OFFRE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE.</b>		
Montant de crédit de paiement ..... 24 000 000		
Montant de l'autorisation d'engagement ..... 178 000 000		
<u>Action 1</u>	Renforcement du système de santé et d'assistance aux populations	172 000 000
<u>Action 2</u>	Accroissement de l'offre de l'éducation au niveau local	6 000 000
<b>TOTAL PROG.1</b>		<b>178 000 000</b>

<b><u>PROGRAMME II</u> : PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.</b>		
Montant de crédit de paiement ..... 867 042 652		
Montant de l'autorisation d'engagement ..... 3 016 846 018		

<u>Action 1</u>	Développement du tissu économique	28 966 652
<u>Action 2</u>	Protection de l'environnement et gestion des ressources naturelles	623 705 049
<u>Action 3</u>	Planification et aménagement de l'espace dans la CUB	2 364 174 317
<b>TOTAL PROG.2</b>		<b>3 016 846 018</b>

<b><u>PROGRAMME III</u> : PROMOTION DE LA CITOYENNETE, DE LA CULTURE DES SPORTS ET APPUI A LA JEUNESSE.</b>		
Montant de crédit de paiement ..... 15 000 000		
Montant de l'autorisation d'engagement ..... 45 000 000		
<u>Action 1</u>	Promotion de la culture, de l'art et des langues nationales	3 000 000
<u>Action 2</u>	Animation de la vie sportive et soutien aux associations	21 000 000
<u>Action 3</u>	Encadrement de la jeunesse, éducation civique et insertion socioéconomique des jeunes	21 000 000
<b>TOTAL PROG.3</b>		<b>45 000 000</b>

<b>PROGRAMME IV : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE.</b>		
Montant de crédit de paiement .....		1 797 957 348
Montant de l'autorisation d'engagement .....		5 688 451 826
<u>Action 1</u>	Gestion optimale des ressources financières	1 147 328 189
<u>Action 2</u>	Amélioration du cadre de travail (gestion des ressources matérielles et patrimoniales)	2 366 954 184
<u>Action 3</u>	Développement des ressources humaines	1 926 591 717
<u>Action 4</u>	Développement des ressources informationnelles	0
<u>Action 5</u>	Développement de la communication et des relations publiques	15 000 000
<u>Action 6</u>	Développement du contrôle et audit interne	1 000 000
<u>Action 7</u>	Mobilisation et optimisation des recettes	121 577 736
<u>Action 8</u>	Renforcement de la police municipale	6 000 000
<u>Action 9</u>	Maturation des projets	104 000 000
<b>TOTAL PROG.4</b>		<b>5 688 451 826</b>

Comparativement au budget de l'exercice 2019, il connaît une légère hausse de 34 000 000 (trente quatre millions) FCFA. Cette hausse se justifie par l'application des nouveaux taux de location des boutiques conformément à la loi sur la fiscalité locale et l'approbation de la délibération votée par le conseil de la Communauté Urbaine de Bafoussam.

En matière de recette, le recouvrement se fera en concertation entre l'Assiette Fiscale de la Communauté Urbaine de Bafoussam et les services fiscaux de l'Etat pour ce qui est des recettes fiscales, pour plus de réalisme.

Un accent particulier devra dès lors être mis sur la maîtrise du fichier des contribuables pour la recherche du potentiel des recettes propres.

Pour atteindre nos objectifs, le chef de l'exécutif de la Communauté Urbaine de Bafoussam compte sur le concours de tous.

Au plan interne, il s'agit de mettre un accent particulier sur l'élargissement de l'assiette par la recherche de nouvelles sources de recettes dont l'émission et le recouvrement relèvent de la compétence de la Communauté Urbaine de Bafoussam.

Le chef de l'exécutif de la Compte sur l'appui traditionnel des autorités administratives dont notre tutelle locale.

## I – RECETTES

La préparation du présent budget se fait dans un contexte particulier : d’abord un séminaire organisé par le MINDDEVEL du 10 au 14 Septembre à Douala et ensuite la mise en place d’une équipe accompagnatrice pour l’élaboration du budget de l’exercice 2020 de la Communauté Urbaine de Bafoussam en mode programme.

Un comité a été mis sur pied consacrant un groupe de travail interne dans le cadre de la préparation du présent budget.

La mobilisation optimale de toutes les recettes des divers services dont nous avons la charge de l’émission et du recouvrement, reste l’un de nos objectifs majeurs, dans le but de consolider la relance de l’économie et l’amélioration des conditions de vie des populations.

### a/ Recettes de Fonctionnement :

Dans ce cadre nous retrouvons pour l’essentiel les recettes provenant d’une part des taxes communales et d’autre part des impôts communaux.

Pour continuer à améliorer les sources de recettes dont nous avons la gestion propre, nous avons créé un comité chargé du suivi des recettes à mi-parcours, pour évaluer et orienter

l’exécution du recouvrement des recettes de l’exercice en cours et proposer des recommandations pour l’atteinte des objectifs fixés dans le cadre du budget. Un effort supplémentaire sera consacré à la lutte contre l’évasion de nos recettes, la fraude et autres fléaux pour garantir la traçabilité, la clarté et la sécurité dans la tenue des documents comptables de référence conformément au régime financier de l’Etat, et au règlement particulier de la comptabilité publique.

Toujours en matière de fonctionnement, il convient de relever que l’unicité de caisse consacrée par le régime financier de l’Etat ne nous permet pas de présenter des documents comptables fiables dans le mécanisme actuel de reversement des impôts communaux par la DGE et la Trésorerie Générale.

Les recettes de fonctionnement se chiffrent à la somme de 2 654 000 000 (deux milliards six cent cinquante quatre millions) FCFA contre 2 670 000 000 (deux milliards six cent soixante dix millions) FCFA, soit une baisse de 16 000 000 (seize millions) FCFA, représentant 0,60% en valeur relative.

Les recettes de fonctionnement comportent les rubriques fondamentales telles que :

<b>Imputation</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
710	Produits des recettes fiscales	886 000 000
711	Centimes additionnels communaux	800 000 000

712	Taxe de développement local	50 000 000
713	Produits des taxes communales	381 500 000
720	Produit d'exploitation du domaine et des services communaux	476 500 000
670	Autres produits et profits divers	60 000 000
<b>TOTAL.....</b>		<b>2 654 000 000</b>

La non possession par notre municipalité des actions dans les sociétés, des subventions pour investissement, des subventions dans le cadre de la coopération décentralisée ne nous permet pas d'envisager des prévisions dans ce chapitre. Mais néanmoins il reste alimenté de la somme de 50 000 000 provenant de la deuxième tranche accordée par le MINH DU pour la réalisation du Plan de Secteur de Kouékong. En cas de transfert de crédit par l'Etat du Cameroun, une autorisation spéciale sera initiée et soumise au conseil en temps opportun.

## **II – DEPENSES**

Comme dans les précédents budgets de moyens, seules les dépenses d'intérêt général feront l'objet d'engagement. Le présent budget prend en compte les exigences de la lettre-circulaire du 24/10/2019 relative à la préparation et à l'exécution des budgets communaux au titre de l'exercice 2020. Il sera question d'intensifier les travaux de la voirie pour permettre l'accès facile de nos populations aux services sociaux

de base, tels que les établissements scolaires, les centres hospitaliers, les stades, les lieux de cultes, la construction et la réhabilitation des monuments, l'aménagement des espaces verts, l'entretien et l'assainissement des voies et réseaux.

### **A) Dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement sont celles nécessaires au bon fonctionnement des services, conformément à la lettre-circulaire. Cette rubrique du budget prend en compte les dotations générales de fonctionnement aux communes d'arrondissement, le fonctionnement de la Recette Municipale, la commission de passation des marchés et la participation aux ménages des suites de calamités naturelles, des crises, des condamnations judiciaires et l'apurement des dettes envers les prestataires des services.

La masse salariale reste stabilisée en-dessous de 35% des dépenses de fonctionnement, respectant les ratios prescrits par les textes.

Comme pour les dépenses de personnel et conformément à la loi en vigueur, moins de 60% des dépenses totales du présent budget sont réservés aux dépenses de fonctionnement.

Une dotation est prévue pour la suite des paiements des indemnités des personnes victimes des pertes des droits fonciers et ou de destruction de biens dans le cadre des travaux de construction de la décharge municipale de Banefo – Bafoussam.

Dans les grandes lignes, les dépenses de fonctionnement prennent en compte les lignes telles que :

<b>Imputation</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
610	Biens et services consommés	614 176 000
611	Transports consommés	13 000 000
612	Autres services consommés	167 000 000
620	Frais du personnel	564 497 239
630	Impôts et taxes	1 400 000
640	Frais financiers	0
650	Subventions versées	67 250 000
660	Transferts versés	21 000 000
670	Autres charges et pertes diverses	173 555 925
<b>TOTAL.....</b>		<b>1 619 279 164</b>

### **B) Dépenses d'investissement et d'équipement**

Les dépenses d'investissement sont conformes aux dispositions de l'article 39 de la loi n°2009/011 du 10/07/2009 portant régime financier des CTD.

Malgré la faiblesse des finances de notre collectivité en matière de recette, le chef de l'exécutif affiche une volonté de réaliser des projets qui concourent au changement de la physionomie de la ville de Bafoussam.

Les dépenses d'équipement et d'investissement prennent en compte les rubriques telles que présente le projet de performance annuel de la Communauté (PPAC) 2020. Il s'agit des chapitres suivants :

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
150	Remboursement des dettes à long et moyen terme	50 000 000
160	Remboursement des autres dettes	27 000 000
220	Autres immobilisations corporelles	481 000 000
221	Aménagement et agencement des constructions	50 000 000
222	Matériel et mobilier	457 754 184
230	Acquisition immobilisations en cours	18 966 652
<b>TOTAL.....</b>		<b>1 084 720 836</b>

Relativement au budget 2020, certaines délibérations sont également soumises à votre examen et vote. Il s'agit des délibérations suivantes :

1. Délibération portant vote du budget de la Communauté Urbaine de Bafoussam pour l'exercice 2020 ;
2. Délibération portant plan d'investissement annuel de la Communauté Urbaine de Bafoussam au titre de l'exercice 2020 ;

3. Délibération fixant les indemnités et autres avantages alloués au Délégué du Gouvernement et aux Adjointes au Délégué du Gouvernement ;
4. Délibération fixant les frais d'entretien de la résidence du Délégué du Gouvernement ;
5. Délibération autorisant le Délégué du Gouvernement à budgétiser et à exécuter le budget de la Communauté Urbaine de Bafoussam en mode programme au titre des exercices 2020, 2021 et 2022 ;
6. Délibération portant intégration d'une subvention de 100 000 000 FCFA reçue du MINHDU pour l'élaboration du plan de secteur de Kouékong ;
7. Délibération portant dénomination de certaines rues et carrefours de la ville de Bafoussam, ainsi que la réhabilitation de certains héros nationaux.
8. Délibération accordant une prime complémentaire de logement au Secrétaire Général de la CUB.-

Voilà Mesdames et Messieurs, présentée l'économie du budget de la Communauté Urbaine de Bafoussam pour le compte de l'exercice 2020 ainsi que certaines délibérations y afférentes.

Je vous remercie.

Bafoussam, le \_\_\_\_\_

*Le Délégué du Gouvernement*